



Le Mot du Maire

Le conseil municipal vient de voter son budget pour 2023. Les indicateurs de la santé financière de notre commune sont tout à fait satisfaisants avec un endettement à l'habitant le plus faible des 22 communes de la CCTVI. Toutefois l'augmentation du coût de l'énergie plane dangereusement au-dessus de nos têtes.

Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux

Ces bons résultats vont nous permettre de ne pas augmenter les taux des impositions locales en 2023 ; pour rappel la dernière augmentation de nos taux date de 2015. De plus, la communauté de communes a elle aussi décidé de ne pas augmenter la taxe sur les ordures ménagères malgré une explosion cette année encore (+16 %) des coûts de traitement de nos déchets par le SMICTOM du Chinois. Néanmoins, il est important de vous informer qu'en raison de l'inflation, l'Etat a décidé de faire progresser les bases fiscales de 7 % sur tout le territoire français ce qui impliquera pour chacun d'entre nous une augmentation sur nos feuilles d'impôts en octobre prochain.

Une augmentation de 50 000 € du coût de l'énergie

Dans ce contexte d'inflation générale, malgré nos efforts de sobriété sur nos consommations énergétiques - passage en Led à l'école, réduction de l'éclairage public, consigne de température abaissée dans nos bâtiments publics - la commune devra dépenser environ 50 000 € de plus pour se chauffer et s'éclairer. J'en profite pour remercier mon premier adjoint Dany Bourry et l'équipe municipale qui ont pris cette question de la sobriété énergétique à bras le corps bien avant que ces augmentations (80% sur l'électricité par exemple) ne viennent perturber notre quotidien. Par ailleurs, la reprise de la cantine et la progression des coûts de l'alimentation impacteront aussi notre budget de 25 000 € supplémentaires.

Notre budget de fonctionnement atteint donc 1.4 M € et notre budget d'investissement reste aussi très soutenu avec 900 000 € consacrés aux travaux dans la commune.

Un budget global de près de 2.2 millions d'euros dont 150 000 € sur les routes de campagne

L'année sera marquée par une ambition forte sur les travaux de voirie, la rue de la Vallée du Lys sera refaite fin 2023 pour environ 400 000 € HT (250 000 € de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat) et nous investirons 150 000€ sur les routes dans le secteur rural. D'ici 2026, nous investirons donc 300 000 € pour la réfection de nos routes afin de limiter ainsi nos frais d'entretien. C'est un investissement sans précédent à la commune. Un emprunt de 280 000 € sera nécessaire pour équilibrer notre budget sans pour autant augmenter notre endettement puisque l'emprunt du gymnase de la Baronne (35 000 € par an) s'arrête début 2024.

Le renfort d'un adjoint supplémentaire pour conduire nos projets.

Après deux années ralenties par le COVID, un rythme soutenu de travaux nous attend dans cette 2ème partie du mandat. Nous avons donc jugé nécessaire de renforcer l'équipe d'adjoints avec l'élection de Patrice Cadot, jeune retraité, qui a la disponibilité et la compétence pour nous aider. Grâce à notre bonne gestion par le passé, la commune a encore aujourd'hui les moyens d'emprunter et d'investir sereinement. A nous de faire preuve de dynamisme, de sérieux et de rigueur pour que dans ces temps difficiles la commune continue à avancer pour le bien-vivre de ses habitants.

Eric Loizon

AGENDA :



- Randonnée Gourmande (CAT & Amicale des Sapeurs Pompiers) **03 juin**
- Marche zéro déchet (CMJ) **03 juin**
- Tournoi de foot & concours sur le pumptrack (CMJ) **11 juin**
- Fête de la Musique et Feu de St Jean (CAT) **17 juin**
- Fête de l'école (Les P'tits Thilouzains) **1er juillet**

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Lundi 5 juin à 19h00
- Lundi 3 juillet à 19h00



Les routes et trottoirs bientôt finis au nouveau lotissement de la Colasserie



Après une vente rapide des terrains, les constructions sont presque toutes sorties de terre. Le temps est venu de procéder à la finition des routes, des trottoirs, des espaces verts, de l'éclairage public et des emplacements des aires pour les ordures ménagères des 2 impasses.

Ces travaux ont débuté fin avril et devraient être terminés fin juin 2023.

Ce nouveau quartier de Thilouze compte plus de 35 habitations et environ 80 Thilouzains supplémentaires. Avec ce nouvel apport de population, la commune compte à ce jour environ 1900 habitants.

Bienvenue à tous et merci pour votre compréhension pendant les travaux !



Un budget route multiplié par 3 pour 2023

Les Thilouzains d'origine connaissent la nature de notre sol et savent qu'il n'est pas facile d'y avoir des structures stables. Nos routes n'y font pas exception et si tous les ans un budget important y est consacré, on n'en voit pas toujours les effets sur le terrain. Pour cette année, le conseil municipal a décidé d'y consacrer un budget de plus de 150 000€ additionné à 30 000€ d'entretien divers voirie. C'est un effort conséquent puisque le budget a été multiplié par 3 pour cette année 2023. Un plan de 4 ans de travaux va se mettre en place en s'appuyant sur une organisation de la voirie en 4 catégories :

- Routes structurantes qui partent du bourg avec passage de véhicules important ;
- Routes secondaires qui relient les hameaux entre eux ;
- Routes traversantes qui ne passent pas par le bourg ;
- Routes desservant 1 hameau et les chemins ;

L'entretien des routes est un sujet très technique et le conseil municipal a choisi de s'entourer d'un spécialiste des structures routières afin d'apporter la meilleure réponse possible en termes de qualité/prix en tenant compte de la catégorie de la voie. Les chemins ne sont pas oubliés avec une ligne budgétaire dédiée de 5 000€. A travers cet effort financier et une organisation nouvelle, on peut espérer une remise à niveau d'une partie importante de notre réseau routier à la fin de ce plan de 4 ans.

Un beau projet pour notre commune !

Une réflexion a été engagée pour revoir l'aménagement de l'axe de la RD 8 traversant notre commune comprenant la rue de la Vallée du Lys et une partie de la rue de la Baronne. Le constat est le suivant : les trottoirs sont étroits et vétustes, les véhicules circulent trop vite mettant en danger les autres usagers et le patrimoine du bourg nécessite d'être mis en valeur. Nous avons donc défini le projet suivant ces objectifs :

- ralentir la circulation automobile dans le bourg ;
 - faciliter et sécuriser la circulation des vélos et des piétons en intégrant les Personnes à Mobilité Réduite ;
 - embellir le centre bourg notamment par la plantation de végétaux en bordures de rue.
- Toutefois, nous devons également tenir compte des différents usages et des contraintes du bâti existant. Le cabinet d'étude A2i a été choisi pour nous épauler techniquement dans ce projet. Celui-ci nous a déjà remis une première proposition qui est en cours de modifications. Le moment venu, nous nous rapprocherons des riverains afin de les tenir informés.

Maison des jeunes et matériaux éco-responsables !

Comme chacun a pu s'en rendre compte, les travaux à la maison des jeunes d'environ 100 m² sur le site de la Baronne sont bien avancés. Le type de construction avec une ossature en bois et une isolation intégrée dans l'épaisseur des murs en laine de bois a permis une mise en place en 2 semaines de l'ensemble du bâti. La couverture est également arrivée avec des panneaux de 25 cm d'épaisseur déjà isolés. Le bardage, en bois lui aussi, est en cours. Le sol isolé aussi est traité avec un béton ciré.

Avec l'architecte, nous avons suivi la demande des enfants de l'accueil ados qui souhaitent un style d'architecture intérieure très épuré avec les charpentes en bois apparentes et des luminaires très modernes. Durant l'été, il restera les peintures intérieures à faire et nous seront aidés par les enfants futurs utilisateurs. Ce sera aussi le moment d'installer la petite cuisine et une borne Wifi gratuite qui irriguera l'ensemble du site jusqu'au Pumptrack ! En parallèle 4 toilettes neuves sont aussi créées dont 2 avec accès depuis l'extérieur. Ainsi le site de la Baronne disposera de toilettes publiques dont 1 sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une inauguration et une visite des bâtiments sont d'ores et déjà programmées le jour du tournoi au city stade organisé par le Conseil Municipal des jeunes le dimanche 10 septembre prochain.





Préparez-vous, c'est le printemps et le CMJ vous prépare des surprises !

Avec l'arrivée des beaux jours, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé des actions collectives pour les jeunes de la commune, en extérieur pour profiter de nos aménagements.

Au programme ? **Une marche zéro déchet le samedi 03/06 à 14h30 devant la Mairie**

Le principe : prendre conscience qu'il faut prendre soin de la nature en faisant un circuit de ramassage des déchets qui traînent par terre dans notre bourg et au stade.

A l'issue, pour les courageux, un goûter et une récompense.

Et puis encore ? Un tournoi de foot au city et un concours sur le pumtrack le dimanche 11 juin à partir de 13h30.

Ils ont déjà pensé le règlement et c'est pour les 5 – 17 ans.

Vous aurez tous les détails bientôt. En attendant, si vous avez des jeunes thilouzains dans votre entourage, partagez l'info !



VIE SCOLAIRE & JEUNESSE



Un nouveau préau à l'école, la surprise de la rentrée du 2 mai !

Attendu depuis plusieurs années par les enseignants, les parents d'élèves et sans doute les enfants, le préau de l'école est enfin agrandi ! Durant les dernières vacances de printemps, l'entreprise qui l'a fabriqué a pu intervenir pour le mettre en place avec quelques mois d'avance. Les enfants ont donc pu découvrir ce nouvel équipement en reprenant les cours. Il nous reste à attendre la pluie pour qu'il soit inauguré ! C'est donc 90 m2 de surface couverte qui ont été installés devant la cantine pour permettre aux enfants de rester à l'abri durant les récréations et pendant l'attente avant les repas. Cumulé au préau existant, les élèves bénéficient aujourd'hui d'environ 200 m2 pour jouer les jours de pluie. Son intégration dans la cour est très discrète avec un style épuré et des bandeaux gris. Nous avons aussi fait installer l'éclairage LED en même temps, et durant l'été le cheneau du préau existant sera refait. L'opération dans sa globalité coûte environ 30 000 € HT et nous bénéficions d'une subvention de l'état de 10 000 €.



De la verdure pour l'école ! ...

À la suite de l'acquisition par la commune d'un terrain devant être annexé à l'école, une réflexion a été menée afin de définir exactement son futur aménagement. C'est lors d'un échange entre élus de la mairie, parents d'élèves et représentants du corps enseignant, qu'a germé l'idée d'y créer une cour végétalisée. L'idée exprimée étant que les élèves devraient pouvoir passer une partie de leur temps à l'extérieur sur autre chose que du bitume. Depuis, sur la base d'un inventaire des besoins de chacun, un groupe de travail procède actuellement à l'étude de ce projet dont l'orientation est :

- sensibiliser les enfants à la nature en utilisant cet espace comme outil pédagogique en y prévoyant notamment un potager ;
- s'adapter au changement climatique en créant des espaces d'ombre et de fraîcheur sans imperméabiliser le sol ;
- le bien-être des enfants en concevant des espaces permettant leur épanouissement et stimulant leur motricité.



Grâce à cette concertation et également à l'aide des élèves éco-délégués, le projet avance et nous espérons le voir aboutir au plus vite pour les enfants.

Les enfants de l'école vont pouvoir sortir du cadre.

Mais de quel cadre ? Du cadre de l'école communale ! En effet, les enseignants ont prévu un programme d'animations et de sorties scolaires pour nos jeunes Thilouzains. Après le carnaval de l'école le 10 février dernier, les CM2 ont participé à leur premier match d'improvisation théâtrale le 25 mars.

Au programme également pour les petits sportifs, le cross de l'école le 16 mai.

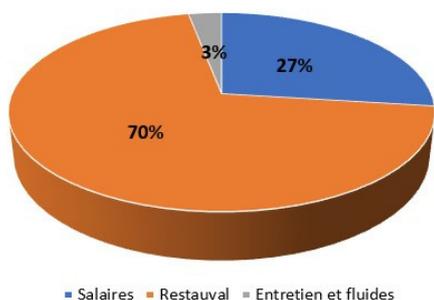
Et une belle surprise.... toutes les classes du CP au CM2 vont aller découvrir.....

PARIS ! Une visite en train à la capitale est prévue le 1er juin, une belle aventure les attend. Enfin, n'oubliez pas de noter dans vos agendas la fête de l'école le samedi 1er juillet, une belle journée animée par l'association des P'tits Thilouzains, en collaboration avec d'autres associations de notre commune et nous l'espérons beaucoup de parents pour que ce soit comme chaque année une belle fête pour les enfants !

Depuis le 1er novembre 2022, la Mairie a repris la gestion de la cantine scolaire qui fournit près de 200 repas par jour aux élèves et aux adultes qui interviennent à l'école. Nos 6 salariées qui participent au service des repas ont trouvé leurs marques et petits et grands semblent apprécier les plats préparés par Hélène Gervais, la chef de cuisine mise à disposition par Restauval. Elle travaille beaucoup de produits bruts, non préparés, notamment des légumes frais. Elle confectionne également des gâteaux pour les goûters

de l'ALSH. La société Restauval nous permet de déléguer la gestion des menus, le suivi de l'hygiène et des normes de la restauration collective, la recherche de producteurs locaux pour respecter la loi Egalim qui impose 50% de produits locaux et 20% de produits bio. Leurs compétences professionnelles nous ont été précieuses pour cette transition. Niveau financier, nous avons fait le choix de conserver les tarifs pratiqués par l'association de parents depuis la rentrée 2022. Au regard de l'évolution attendue des prix, notamment des denrées alimentaires, nous travaillons d'ores et déjà, en concertation avec le comité cantine constitué d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves, sur le modèle et les évolutions à la prochaine rentrée scolaire.

Répartition des coûts de la cantine



NB : le coût total des charges (hors amortissement des bâtiments) représente environ 4,50 € - le prix du repas a été fixé à 3,80 € pour les familles

Vous avez un projet de construction ?



Maison, garage, abri de jardin, piscine, clôture

Pensez au [Portail Usager Urbanisme](https://sve.sirap.fr) pour déposer votre demande de permis de construire ou déclaration préalable.

C'est plus simple, plus rapide et plus économique pour tous !

Comment procéder ?

Connectez-vous sur <https://sve.sirap.fr>
Sélectionnez la commune de Thilouze dans la liste

Créez votre compte

Remplissez le formulaire en ligne

Joignez les documents numériques du dossier

Validez le dossier et envoyez-le !

La mairie en sera directement avisée et un accusé de réception électronique vous sera automatiquement délivré.

Arrêt de l'utilisation des pesticides dans le cimetière : faire d'une contrainte un atout !

Depuis juillet 2022, l'interdiction de l'usage des pesticides a été étendue à tous les lieux de vie, y compris les cimetières. Rechercher une solution de désherbage permettant le même résultat visuel qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires ne serait pas réalisable en termes de technique et de temps pour nos agents. Au-delà de la contrainte que représente cette interdiction, ne serait-ce finalement pas une opportunité de changer notre regard sur l'environnement ? Plutôt que de chercher à désherber, pourquoi ne pas semer ou planter pour remplacer progressivement les « mauvaises herbes » et ainsi remettre le végétal au cœur de notre cadre de vie !

pour notre cimetière...

Certaines zones seront fleuries et engazonnées. Le gazon choisi est adapté à un sol composé d'un mélange terre-pierre résistant au piétinement. En plus d'embellir et de réduire l'entretien, nous obtiendrons plusieurs avantages en faisant le choix de la végétalisation :

- développer la biodiversité ;
- limiter l'érosion des sols ;
- favoriser le recueillement et la sérénité.

Mais la nature exige un peu de patience ! Alors, nous vous remercions par avance d'être tolérants si dans un premier temps la pousse n'est pas uniforme. Cette transition sera nécessaire avant d'obtenir un beau résultat.

Végétalisation du cimetière en cours

pour un entretien sans pesticides



QUELS AVANTAGES ?

- réduire le temps nécessaire à l'entretien
- développer la biodiversité
- limiter l'érosion des sols
- favoriser le recueillement et la sérénité.



Des zones d'engazonnement et de fleurissement sont actuellement en phases de test. Nous vous remercions d'être tolérants et patients le temps que la nature fasse son travail !

et pour nos rues ...

Un mélange fleuri sera semé dans les interstices situés entre les murs des maisons et la voirie où « les mauvaises herbes » ont la place de pousser dans la rue de l'église, la ruelle des Soupirs et la rue de la Musardière. Il s'agit d'un semis composé d'annuelles et vivaces très résistant à la sécheresse. Mais encore une fois, laissons le temps à la nature de faire son chemin ! En effet, si nous voulons que ces fleurs perdurent au maximum les années suivantes, il faudra accepter le stade de la défloraison jusqu'à ce que leurs graines tombent au sol et se renouvellent.



De nouvelles plantations

Vous aurez pu constater dernièrement que de nos agents ont beaucoup œuvré à renouveler les plantations des massifs tels qu'au rond-point de la rue de la Baronne mais aussi à créer de nouveaux espaces végétalisés tels qu'aux abords de l'école mais aussi aux entrées du hameau de la Boutarderie – Le Genetay où deux parterres ont été conçus. Un autre massif est également en cours de réalisation le long du parking

de l'espace St Antoine, en bas de l'église. Des rosiers de variétés anciennes et parfumées y seront plantés ainsi que d'autres plantes grimpantes telles que des chèvrefeuilles et des clématites.



VIE LOCALE

Un nouveau chemin pour les promeneurs !

A la sortie du bourg en direction de Villeperdue, vous pouvez déjà profiter d'un chemin entre les pavillons du lotissement de la Croix St Charles et les terres agricoles. Ce sentier est d'ailleurs bordé d'une belle haie qui avait été plantée avec l'aide des enfants il y a quelques années. A ce jour, on y accède par deux entrées donnant dans le lotissement pour aboutir à la rue des Marronniers. Dans les mois à venir, ce chemin se poursuivra jusqu'à la route de Villeperdue pour longer celle-ci et ainsi, récupérer la rue des Lavandières. Une plantation d'arbres d'essence locale viendra agrémenter cet aménagement. Ainsi, d'une part, nous aurons encore plus de possibilités de nous promener ou tout simplement de circuler mais d'autre part, cela permettra également de valoriser cette entrée de bourg !



Concours Maisons Fleuries

Fière de l'obtention de notre 1ère fleur au concours des Villes et Villages Fleuris, la municipalité souhaite également mettre à l'honneur votre participation à l'amélioration de notre cadre de vie. Pour cela, nous vous proposons de participer au concours des maisons fleuries. Trois catégories sont proposées :

- jardins
- fenêtres, balcons et terrasses
- pieds de murs et de clôture.

Le jury se réserve également la possibilité d'attribuer un « prix spécial », par exemple, pour les nouveaux habitants. Les critères d'appréciation intégreront notamment les pratiques éco-responsables.

Alors si vous aimez jardiner, inscrivez-vous !

Le bulletin de participation est disponible en mairie ou à télécharger sur Panneau Pocket ou le site internet de Thilouze.



Un nouveau revêtement pour le terrain multi sport.

Sur proposition du conseil municipal des jeunes, le City Stade va se doter d'un nouveau revêtement en gazon synthétique. La recherche d'un prestataire est actuellement en cours. Nous espérons que les travaux pourront être réalisés rapidement.

Randonneurs, à vos chaussures !

Que ce soit à partir de Thilouze, Saché ou Pont-de-Ruan, partez à la découverte du nouveau circuit de randonnée, le « Sentier Balzacien ». Vous pourrez mettre vos pas dans ceux de Balzac et retrouver les lieux et paysages évoqués dans ses romans mais aussi découvrir le patrimoine local. Ce circuit traverse les trois communes sur une distance de 21,3 km mais rien ne vous empêche de l'écourter par des variantes. Labellisé par la Fédération Française de la Randonnée, il a été conçu avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et la collaboration des élus de chacune des communes. Sur Thilouze, les étapes de ce circuit reprennent les points d'intérêts du "Circuit découverte" créée en 2020, permettant de découvrir notre petit patrimoine. Un panneau de départ du nouveau circuit sera installé à proximité du totem déjà existant à l'espace St Antoine, derrière l'église. Vous pouvez d'ores et déjà récupérer une plaquette du circuit à la mairie et également trouver son lien dans l'onglet « Tourisme » du site internet de Thilouze. En vous souhaitant une bonne balade !





PORTRAIT D'AGENT : MAGALI SILVA TEIXEIRA



"Je suis Thilouzaine depuis 1996, mariée et maman de 3 grands enfants qui ont été scolarisés à Thilouze. J'ai un B.E.P Vente, et grâce aux mutations professionnelles de mon mari j'ai candidaté à un poste d'accueil en mairie dans les Yvelines où j'ai pu découvrir la fonction publique territoriale. Embauchée en C.D.D. pendant 1 an, j'ai effectué des formations qui m'ont permis d'obtenir un poste de responsable du service enfance.

Mes missions étaient liées aux inscriptions/dérogations scolaires, la gestion de la restauration scolaire (commissions choix des repas / commandes / facturation aux familles) ainsi que l'A.L.S.H (pointage et facturation), et des sorties scolaires (réservations bus/train) pendant 3 ans Puis mon mari a été muté à Mayotte puis à la Réunion où j'ai exercé dans le secteur privé dans une Société d'Electricité (secrétariat, réception appels d'offres, devis, factures...). De retour en France métropolitaine, à Thilouze, en 2017 j'ai postulé au poste d'état civil à la mairie de St Pierre des Corps où j'ai exercé pendant 3 ans. Puis en 2020, j'ai candidaté au poste d'accueil de la mairie de Thilouze. Le poste est diversifié (état civil, réception des dossiers d'urbanisme, social, gestion des salles, échanges divers avec les associations) avec un point essentiel, faire le lien entre les sollicitations des habitants et la mairie. En dehors de mon activité professionnelle, ma passion est de fabriquer des personnages en tissu avec un concept intitulé « Le petit monde de Laly ». Mes autres passions sont la peinture sur toile, les footings et balades en pleine nature, le cinéma. Je souhaiterais apprendre à faire de la sculpture".



Serez-vous prêts à relever le défi ???

Après ces années Covid, le CAT souhaite redynamiser notre village en organisant une nouvelle manifestation dont vous serez acteurs. Retrouver la convivialité dans la fête, faire grandir encore l'âme de notre commune.

Au printemps 2024, nous ferons notre carnaval Thilouzain, un grand défilé de chars... que nous aurons tous construits.

La proposition est donc la suivante :

Tous les Thilouzains qui le souhaitent sont invités à fabriquer un char, quelle qu'en soit la taille, de la brouette au 38 tonnes en passant par la charrette. Regroupez-vous entre amis, voisins, hameaux, membres d'une association, en famille, pour créer, adapter et décorer un objet roulant apte à suivre le défilé. Le CAT se chargera d'organiser cette journée, d'agrémenter le défilé des traditionnelles animations de Carnaval. Nous nous donnons 1 an pour construire avant le défilé.

Vous l'avez compris, l'objectif est d'associer tous les Thilouzains dans la création de cet événement, la fête n'en sera que plus belle, sur le temps de la création, jusqu'au jour de la présentation.

Vous êtes déjà chauds ? déjà une idée ? Simplement curieux ?

Nous vous **invitons à une réunion d'information sans engagement le 3 juin à 11h**, à la salle des associations pour monter ensemble ce projet.

Venez nombreux !

Contacts :

Christian : 06 95 06 83 09

Sébastien : 06 70 34 83 37

ASSOCIATION : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Deux nouveaux adhérents, des militaires en activité, ont rejoints l'U.N.C. de Thilouze lors de son assemblée générale du samedi 4 mars 2023. C'est une association active, d'une quinzaine d'adhérents il y a 6 ans, ils sont aujourd'hui 32.

L'ensemble du bureau a été reconduit avec son président, Patrice Juzeau. L'U.N.C. accueille toutes les générations du monde combattant qui portent ou ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, militaires d'active, appelés du contingent, réservistes, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre. Cette association permet de maintenir des liens de camaraderie, d'amitié, et de solidarité et elle perpétue le souvenir des combattants morts pour la France lors des cérémonies commémoratives.

Ce sont des membres de l'UNC, formés, qui portent les drapeaux lors de ces cérémonies ou lors des funérailles d'anciens combattants. L'association intervient aussi pour aider les veuves et les familles de soldats pour le montage de dossier d'aide en cas de difficultés.

Elle honore aussi les anciens combattants par des décorations de médailles qui ont valeur de reconnaissance du pays pour leur engagement.

Par son activité, l'U.N.C. entretient et transmet ce devoir de mémoire aux jeunes générations.

